



IMPAYÉS DE LOYERS SI ON EN PARLAIT ?

CHARTE DÉPARTEMENTALE DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES DU VAR

DES SOLUTIONS POUR FAIRE FACE À UN IMPAYÉ DE LOYER

LOCATAIRE

JE NE VAIS PAS ARRIVER À PAYER MON LOYER,
JE RÉAGIS TOUT DE SUITE, JE PEUX :



J'AI REÇU UN COMMANDEMENT DE PAYER D'UN COMMISSAIRE DE JUSTICE,
JE RÉAGIS, JE PEUX :



PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

MON LOCATAIRE NE M'A PAS RÉGLÉ MON LOYER, JE RÉAGIS,
JE PEUX :



APPELER MON PROPRIÉTAIRE /BAILLEUR SOCIAL/ AGENCE IMMOBILIÈRE POUR NEGOCIER À L'AMIABLE



PRENDRE RDV AVEC UN TRAVAILLEUR SOCIAL POUR QU'IL M'AIDE

SAISIR LE FOND DE SOLIDARITÉ LOGEMENT POUR M'AIDER À RÉGLER MON IMPAYÉ DE LOYER

**CONTACTER L'ADIL DU VAR
SOS LOYERS IMPAYÉS
0805 160 075
(NUMÉRO VERT GRATUIT)**

APPELER ET/OU ÉCRIRE À MON LOCATAIRE POUR NÉGOCIER À L'AMIABLE



SAISIR LA CAUTION S'IL Y EN A UNE
ENGAGER MON ASSURANCE IMPAYÉ DE LOYER SI JE L'AI MISE EN PLACE AVANT LA SIGNATURE DU BAIL



EN CAS D'ÉCHEC DE LA NÉGOCIATION AMIABLE, CONTACTER UN COMMISSAIRE DE JUSTICE POUR LANCER UNE PROCÉDURE
**CONTACTER L'ADIL DU VAR
SOS LOYERS IMPAYÉS
0805 160 075
(NUMÉRO VERT GRATUIT)**